

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 15 juillet 2020

## 10 Subventions aux associations

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET, Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mmes TALL, DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, MM N'DIAYE, AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mmes SENET, JACQUEMART, MM NACHITE, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BULUT	Pouvoir à :	M. DEME
Mme SOW	Pouvoir à :	Mme TALL
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	M. NACHITE
Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. KA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. LUCAS	1

■ **Date de la convocation : 09/07/2020**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Karim BOUKHACHBA, maire-adjoint, expose :

1) **Subventions sur projets**

Les associations jouent un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, leurs événements à la vie de la cité.

La Ville de Creil soutient les associations dans le cadre de l'été 2020 par la mise à disposition d'une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions sur projets selon l'intérêt général et local de leurs actions.

Dans le cadre de l'été 2020, les associations vont proposer aux creillois des animations, des initiations, des spectacles, des dégustations.

Il vous est proposé d'attribuer les subventions sur projet aux associations citées ci-dessous :

**Association ANIMATION DU MOULIN**

L'association propose différentes animations sur le quartier du Moulin :

- Chasse aux trésors avec les habitants et les commerçants, lots à gagner
- Ateliers manuels : perle, porte-clés, peintures

# maintenant !

## **Association BLEU D'AUTRES MERS**

L'association propose d'organiser un évènement festif et intergénérationnel le samedi 18 juillet. Cette association organise un barbecue géant pour les habitants, autour d'un concert de percussions.

## **Association COUP DE POUCE SCOLAIRE**

L'association propose aux creillois des tatouages au henné aux dates suivantes : 18 et 25 juillet ; 1 et 8 août 2020.

## **Association FEMMES D'ALLIANCE**

L'association propose une animation gospel avec le groupe GOSPEL OISE, un stand restauration, une initiation à la danse traditionnelle accompagnée de musiciens.

## **Association FEMMES SANS FRONTIERE**

L'association propose d'organiser de nombreuses actions sur le quartier Rouher :

- Ateliers autour du recyclage et de la fabrication d'objets de la vie quotidienne à partir de déchets (peinture, scrapbooking)
- Jardinage
- Ateliers manuels : fabrications de bijoux personnalisés : perles, pâte fimo, pâte à sel
- Ateliers tatouage au henné et maquillage
- Jeux en plein air
- Ateliers gâteaux

## **Association MOVE**

L'association propose différentes animations :

- Parcours sportifs CROSS TRAINING encadré par un éducateur sportif, le parcours sera animé et disposera de différentes variantes adaptées aux tranches d'âges
- Jeux de l'oie géant qui permettra de pratiquer des exercices d'activité physique
- Activités créatives : concours de dessin et atelier cadre photo en bâton de glaces
- Initiations à la danse hip hop et afro encadrée par des professeurs de danse
- Espace jeux composé d'un atelier maquillage, d'une pêche aux canards, d'un Phakir, d'un puissance 4, d'un chamboule tout et d'un mikado géant

## **Association POUR UN SOURIRE**

L'association propose différentes animations le 25 juillet et les 7 et 8 août :

- Pêche à la ligne avec lots
- Tatouages henné
- Structures gonflable
- Mascotte en déambulation
- Stand restauration
- Maquillage enfants
- Ateliers manuels customisation

## **Association TOUS UNIS**

L'association propose sur le quartier du Moulin les activités suivantes :

- Guinguette
- Loto
- Bal masqué
- Ateliers création de masques
- Tournoi de pétanque

# maintenant !

## **Association UFAC**

L'association propose le projet « Un Stylo Une feuille Un sourire » avec l'artiste Ghislain Loussingui, plus communément connu sous le nom de MYSTIC. Le projet sera organisé autour de 10 demi-journées d'ateliers d'écriture et d'expression.

Les associations doivent pouvoir honorer leurs charges courantes, aussi, il vous est demandé d'autoriser le versement de ces subventions.

## **2) Subventions**

### **Association JADE**

Inscrite dans la programmation du Contrat de ville 2019, au travers de son volet « développement économique et emploi », la création du garage solidaire répond à trois objectifs principaux :

- permettre à toute personne disposant de faibles ressources de réparer son véhicule soi-même ou de faire réparer son véhicule à moindre coût, ou de l'entretenir avec une tarification sociale et solidaire ;
- lutter contre la mécanique sauvage et les différentes formes de pollutions qui en découlent (nuisances, déchets mécaniques, déversements de liquides...) dans un souci d'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- faciliter l'employabilité des Creillois en encourageant la mobilité.

L'Etat, la Région et la ville de Creil ont ensemble décidé de soutenir financièrement ce projet qui a fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt en 2018.

Situé sur la route de Chantilly et inauguré en septembre 2019, les premiers mois d'exploitation ont largement confirmé que les services proposés par le garage solidaire répondaient aux besoins des habitants des Hauts de Creil.

Hélas, le 30 décembre 2019 un sinistre d'origine criminelle a détruit une grande partie du local et des équipements. L'expertise des assurances a pris un certain temps et elle devrait se conclure tout prochainement. Ainsi, la direction de Jade projette des travaux de rénovation à partir de septembre 2020 pour une reprise de l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Toutefois, les assurances ne couvrant pas les pertes d'exploitation liées à l'arrêt complet de l'activité durant au moins 12 mois, l'association sollicite une aide financière de 20 000,00 €, complémentaire de l'aide apportée par l'Etat afin de compenser le manque de recettes et écarter tout risque financier qui empêcherait la réouverture du garage.

### **Association ENO**

L'association a été confrontée à un sinistre qui a endommagé les locaux situé 5 rue de l'Isle à Creil.

L'association sollicite une aide financière de 3 000,00 € afin de compenser les pertes de recette d'exploitation et ainsi maintenir cette dernière à flot durant la fermeture du garage puis les travaux de rénovation.

## **3) Subventions de fonctionnement**

Les associations jouent un rôle important. Elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, leurs événements à la vie de la cité. La ville de Creil apporte également une aide financière directe à leur fonctionnement selon l'intérêt général et local de leurs actions.

Il vous est proposé d'attribuer la subvention de fonctionnement aux associations culturelles citées ci-dessous :

- 250,00 € pour l'Association Mémoire Ouvrière et Industrielle (AMOI) du bassin creillois ;
- 500,00 € pour l'association Arabesque (danses classiques et ateliers chorégraphiques).

Les associations doivent pouvoir honorer leurs charges courantes, aussi, il vous est demandé d'autoriser le versement de ces subventions

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Monsieur Cédric LEMAIRE ne prend pas part au vote.

Votants : 37

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 2

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver le versement des subventions comme suit :

Associations	Subvention sur projet
ANIMATION DU MOULIN	500,00 €
BLEU D'AUTRES MERS	800,00 €
COUP DE POUCE SCOLAIRE	300,00 €
FEMME D'ALLIANCES	300,00 €
FEMMES SANS FRONTIERE	3 000,00 €
MOVE	300,00 €
POUR UN SOURIRE	700,00 €
TOUS UNIS	2 000,00 €
UFAC	2 000,00 €

Associations	Subvention
GARAGE SOLIDAIRE	20 000,00 €
ENO	3 000,00 €

Associations	Subvention sur fonctionnement
ARABESQUE	500,00 €
AMOI	250,00 €

**Article 2** : d'imputer les dépenses correspondantes prévu à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux ( 2 ) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : **16 JUIL. 2020**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Pour le Maire et par délégation  
La Maire-Adjointe



Sophie LEHNER



4/4

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le **21 JUIL. 2020**

et publication ou notification le **21 JUIL. 2020**

affiché le **16 JUIL. 2020**

CREIL, le **21 JUIL. 2020**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

**Francis LE PAPE**